

Synthèse

330 000 seniors âgés de 60 ans et plus vivent à domicile dans le département de la Seine-Maritime, dont 100 000 personnes vivent seules. La Seine-Maritime est le département normand avec le plus grand nombre et la part la plus importante de personnes âgées vivant seules. La solitude et l'isolement qui peuvent en résulter pour ces personnes âgées sont encore plus prégnantes près des principaux pôles urbains de Dieppe, Rouen ou du Havre. La proportion de seniors vivant seuls augmente assez naturellement avec l'âge, les femmes sont les plus touchées et le sont plus tôt au cours de leur vie.

La solitude, sans qu'elle ne soit le seul lien de cause à effet, peut également provoquer davantage de situations de pauvreté. Les seniors seuls sont nettement plus touchés par la pauvreté que les couples sans enfant (13,3 % des seniors seuls contre 3,7 % des couples sans enfant).

Les situations de pauvreté sont manifestement plus fréquentes à l'est du département. Mais elles concernent également davantage les 60-69 ans et les plus de 80 ans alors que les 70-79 ans semblent davantage préservés. Des conditions de départ en retraite moins favorables, ou encore la présence plus fréquente d'un enfant au sein du foyer, peuvent expliquer cette plus grande pauvreté parmi les seniors les moins âgés. Pour les plus de 80 ans, un effet de génération et l'accroissement de la solitude sont probablement à l'origine de cette spécificité.

Ces situations de pauvreté influent également sur les conditions d'occupation des logements des personnes âgées. Les ménages seniors de Seine-Maritime sont en effet moins souvent propriétaires que leurs homologues des territoires de comparaison, un écart qui s'accroît pour les seniors les plus pauvres.

En revanche, si les seniors du département occupent manifestement des logements plus anciens que dans les territoires du référentiel de comparaison, cet écart diminue s'agissant des seniors les plus précaires qui n'apparaissent, par conséquent, pas plus pénalisés que dans les autres départements.

Avec 26,6 % de la population départementale en 2020, les seniors représentent, en Seine-Maritime, une part moins importante de la population que dans les autres départements normands. Mais le nombre et la part de seniors vont progresser rapidement d'ici 2030, une résultante du glissement en âge de générations plus nombreuses. Malgré un ralentissement de cette augmentation après 2030, la part des seniors pourrait atteindre 33 % de la population en 2050, avec une croissance particulièrement importante des 85 ans et plus dont le nombre ferait plus que doubler.

Ce vieillissement de la population se répercutera sur la dépendance qui touche déjà environ 50 000 seniors en 2020 dans le département, soit 15 % d'entre eux, une proportion équivalente à celle de France métropolitaine. Cette population dépendante pourrait augmenter de près de 40 % d'ici 2050, soit environ 20 000 personnes supplémentaires. La dépendance augmenterait nettement parmi les personnes âgées de 75 ans et plus (+ 23 000 personnes) alors qu'elle pourrait diminuer pour les 60-74 ans (- 3 000).

Alors que l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie mobilise déjà 17 700 emplois à temps plein (ETP) dans la Seine-Maritime en 2020, que ce soit en établissements d'hébergement spécialisés ou à domicile, 2 370 emplois supplémentaires pourraient être nécessaires pour répondre aux besoins découlant de l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes à l'horizon 2030.

Cette étude a été réalisée par

Anne-Sarah Horvais, Camille Hurard, Mathieu Léger et Aubin Merel (Insee)